



DISTINCTIONS HONORIFIQUES

09/2023

NOTICE

- 1) *La Ligue d'Alsace de Tir récompense les services rendus au tir par les bénévoles, dirigeants, arbitres, tireurs, sponsors ou personnalités, par l'attribution de distinctions sur proposition.*
- 2) *Les attributions sont prononcées sur avis de la Commission Régionale des récompenses.*
- 3) *Une fiche individuelle de renseignements est à adresser au responsable des récompenses de leur C.D.T. respectif.*



- 4) *Les propositions doivent obligatoirement comporter le cachet du club.*
- 5) *A l'occasion de certaines manifestations régionales ou locales, la commission des récompenses de la Ligue se réserve la possibilité d'attribuer une ou plusieurs distinctions en récompenses de mérites particuliers et exceptionnels qui ne relèvent pas du barème.*



DISTINCTIONS HONORIFIQUES

DISTINCTIONS LTA

Conditions d'attributions :

Cas général :

- a) Être proposé.
- b) Être licencié à la FFTir depuis au moins 5 ans consécutivement.
- c) L'intervalle entre le BRONZE et l'ARGENT ne pourra pas être inférieure à 5 ans.
- d) L'intervalle entre l'ARGENT et l'OR ne pourra pas être inférieure à 5 ans.

Autres cas :

A la discrétion de la Commission Régionale des Récompenses.

Les demandes peuvent être déposées tout au long de l'année.

Les récipiendaires pourront être honorés lors d'un moment particulier durant la saison sportive ou lors de l'AG de la Ligue.

Procédure de demande :

2 possibilités :

Utiliser le formulaire WORD (docx),

Le remplir et le retourner à la Ligue par mail.

Utiliser le formulaire pdf.

Imprimer le document, le remplir manuellement, le scanner et le retourner à la Ligue par mail.

ou

Utiliser Adobe Acrobat Reader DC (gratuit) pour remplir le document et le retourner à la Ligue par mail.



DISTINCTIONS HONORIFIQUES

TYPE de DISTINCTIONS

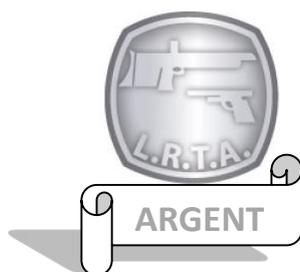
DIPLÔME D'HONNEUR OU D'ENCOURAGEMENT



BENEVOLES, DIRIGEANTS, ARBITRES, SPONSORS, ATHLETES,

Ayant rendu services à la cause du Tir.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES



PLAQUETTE de la LTA

Attribué pour SERVICES EXCEPTIONNELS à la cause du TIR

A l'appréciation de la commission

Le récipiendaire est tenu de réceptionner personnellement la distinction sous peine de nullité.



DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Responsables RÉCOMPENSES :

CDTir'67 : M. le Président du CDTir67 - cd67tir@mds67.fr

CDTir'68 : M. le Président du CDTir68 - recompenses@cdt68.fr

LTA: M. le Président de la LTA - recompenses@liguetiralsace.fr